

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015

2015 DAC 183 Subvention (2.000 euros) à l'association Cercle Municipal des Gobelins et des Beaux Arts (13e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Cercle Municipal des Gobelins et des Beaux Arts ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 15 juin 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 2.000 euros est attribuée à l'association Cercle Municipal des Gobelins et des Beaux Arts, 1 place d'Italie 75013 Paris, pour ses activités en 2015. 31661 2015-00663.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 2.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2015 rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO